

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 14 août 2017, tenue à 20h00 à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire

 Madame Myleine Gauthier conseillère, siège numéro 2
 Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège numéro 3
 Madame Marie-France Dupont conseillère, siège numéro 4
 Monsieur Robin Deschênes conseiller, siège numéro 6

Monsieur Régis Sirois, conseiller, est absent.
Madame Francine Bezeau, conseillère, est absente.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Carrier.

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-08-200 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2. Camion municipal pour déneigement et voirie d'été - Achat.
3. Parterre avant de l'édifice municipal – Choix de l'empierrement pour le muret
4. Période de questions.
5. Levée de l'assemblée.

Adoptée

2. CAMION MUNICIPAL POUR DÉNEIGEMENT ET VOIRIE D'ÉTÉ - ACHAT

17-08-201 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un camion municipal Western Star CNV 2005 pour le déneigement et la voirie, auprès de Location Autos Luc St-Pierre inc., 4285, rue des Rubis, Lévis, au montant de 70 000.\$, incluant l'installation de nos équipements, de les peindre et de les rendre dans un bon état de marche. Par ailleurs, il est accordé à Transport KAJO la remise en état de la boîte à sel, de la rebâtir, de la peindre, de réinstaller les instruments de contrôle des commandes et que celle-ci soit installée et dans un bon état de fonctionnement, le tout pour la somme de 20 000.\$ selon les termes de l'entente. De plus, autorise le paiement des frais suite à l'inspection dudit camion, au montant 611.50\$, toutes taxes incluses, auprès de Camions Freightliner Québec Inc, 865, rue Archimède, Lévis.

Adoptée

3. PARTERRE AVANT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL – CHOIX DE L'EMPIERREMENT POUR LE MURET

17-08-202 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter des pierres à muret pour faire le muret d'embellissement de fleurs en façade de l'édifice municipal pour un coût d'achat de 1 500.\$, installation et taxes en sus.

Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-08-203 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 24.

Adoptée

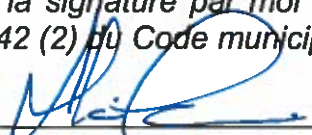


Alain Carrier, maire



Denis Ouellet
Directeur général & Secrétaire-trésorier par intérim

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Alain Carrier, maire